

Journée de rencontre APCA-CPCCAF des Présidents de chambres consulaires africaines et francophones pour le développement agricole africain

Le 3 mars à la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher à Blois

Président

Albert Yuma-Mulimbi

Premier Vice-président, Trésorier

Pierre-Antoine Gailly,

Vice-président pour l'Afrique de l'Ouest

Jonathan Fiawoo

Vice-président pour l'Afrique Centrale

Didier Mavouenzela

Vice-président pour l'Afrique de l'Est

et de l'Océan Indien

Nourdine Chabani

Vice-président pour l'Afrique du Nord

Mohamedou Ould Mohamed Mahmoud

Vice-président pour les CCI françaises

André Marcon

Vice-président pour les CM françaises

Jean-Claude Choquet,

Représentant du Réseau CMA,

François Moutot

Représentant l'APCMA

Vice-président pour les CA françaises

Guy Vasseur

Vice-président pour les CC belges

John Stoop

« A l'occasion de leur présence au Salon international de l'agriculture, les Présidents de chambres d'agriculture africaines membres de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF), ont été invités par M. Guy Vasseur, Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture françaises (APCA), à une journée de rencontre à la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher à Blois.

Les Présidents des chambres d'agriculture africains ont souhaité rencontrer leurs homologues français de l'APCA afin de :

- discuter des enjeux du développement africain et des pistes de coopération ;
- étudier les dispositifs en termes de financement, garanties et protection sociale qui ont permis l'essor du secteur agricole français ces cinquante dernières années.

Cette rencontre a été l'occasion de resserrer les liens entre les établissements publics agricoles de France et d'Afrique. Le Président Guy Vasseur a confirmé à ses homologues la disponibilité du réseau de l'APCA pour les accompagner « dans le cadre de projets de coopération communs au sein de l'espace francophone ».

C'est la première fois que des Présidents de chambres d'agriculture africaines et françaises se réunissaient pour relever les défis posés par le secteur. Etaient ainsi réunis : Guy Vasseur, Président de l'APCA ; Bakary Togola, Président de l'APCA du Mali ; Janvier Mongui Sossomba, Président de la CAPEF du Cameroun ; Sindou Bamba, Président de la CNA de Côte d'Ivoire ; Baboucar Bob, Président de la CCIA de Fatick ; Arouna Lawani, 1^{er} Vice-président de la CNA du Bénin ; Khalil Djalal, Vice-président de la CCIAMA du Tchad.

Pour concrétiser un premier geste, les Présidents des chambres d'agriculture ont rédigé et adopté une Déclaration (jointe à ce communiqué) affirmant leur engagement pour le développement agricole en Afrique. »

**Conférence Permanente des Chambres
Consulaires Africaines et Francophones**
Bourse de Commerce -2, rue de Viarmes
75001 Paris
France

Tel: +33 (0)1 55 65 35 27

Fax: +33 (0)1 55 65 39 40

E-mail: cpccaf@cci-paris-idf.fr

Site internet : www.cpccaf.org

Contact :

Stéphane Cormier

Délégué général de la CPCCAF

Mail: scormier@cci-paris-idf.fr

Tél: +33 (0)1 55 65 35 75 - +33 (0)6 80 13 45 56

www.cpccaf.org

P.J. : Déclaration adoptée par les Présidents de Chambres d'agriculture africaines et françaises pour le développement agricole.

Déclaration d'engagement de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines (CPCCAF)
en faveur du développement agricole africain

« A l'occasion de la rencontre des Présidents de Chambres consulaires d'agriculture africaines membres de la CPCCAF, le 3 mars 2014 à Blois, à l'invitation de Guy Vasseur, Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture françaises (APCA), Président de la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher, Vice-président de la CPCCAF, les Présidents réunis ont souhaité réaffirmer toute l'importance du développement du secteur agricole pour le continent africain.

Le secteur agricole africain emploie 65% de la population active en Afrique, représente 20% du PIB à l'échelle du continent, 70% du commerce intérieur africain et pèse deux fois plus sur la croissance que d'autres secteurs.

Toutefois, si sa croissance est rapide, elle est encore trop lente par rapport à la croissance démographique du continent, pour notamment assurer sa sécurité alimentaire. Sa productivité reste faible, les politiques agricoles sont fréquemment inadaptées, et la part des budgets nationaux que lui consacrent les gouvernements africains reste souvent insuffisante au vu de ses potentialités.

L'agriculture africaine souffre en effet de contraintes qui freinent son développement et cantonnent souvent son agriculture traditionnelle à une agriculture de subsistance qui reste encore le mode d'exploitation majoritaire. La volatilité des prix des matières premières, les mauvaises récoltes dues à des facteurs climatiques et à des déficiences productives, l'enclavement, les difficultés d'accès au crédit, les financements inadéquats, les problèmes d'accès et l'insécurité du foncier, l'absence de protection sociale, ou encore la fracture énergétique constituent ainsi les principaux obstacles que doivent affronter les populations rurales.

Pourtant, le continent africain concentre à ce jour 60% des terres arables disponibles et inexploitées de la planète et représente donc une opportunité majeure pour répondre aux défis posés par la demande mondiale. Le marché africain de l'alimentaire, à lui seul, triplera en valeur d'ici 2030 et représentera près de 2 milliards de consommateurs en 2050.

Le défi du développement agricole africain constitue donc autant une nécessité domestique pour assurer son développement économique, qu'un impératif mondial.

A cette fin, les Présidents de chambres d'agriculture africaines membres de la CPCCAF ont insisté sur le rôle central des organisations intermédiaires dans le développement agricole.

Les Chambres consulaires agricoles, dirigées par des élus professionnels du secteur, présentes sur tous les territoires, sont parmi les mieux qualifiées pour mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires liées aux besoins des populations rurales locales, dont elles sont l'émanation.

Un certain nombre de freins réglementaires ou techniques pèsent néanmoins sur leur action. Absence de lois d'orientation agricoles ou difficultés dans leur mise en œuvre, carence de l'offre en formation professionnelle et technique, prééminence des structures purement administratives dans les services aux exploitants et éleveurs, sont autant de défis qui ont été évoqués par l'assistance.

C'est donc un travail de fond, sur l'environnement législatif et réglementaire, et sur les services d'appui offerts aux agriculteurs, qu'il est nécessaire d'entreprendre dans les différents pays représentés au sein de la Conférence pour donner aux pays africains les moyens et les outils de leur développement agricole.

C'est dans ce contexte que le Président Guy Vasseur a confirmé la « disponibilité du réseau des Chambres d'agriculture françaises au sein de la CPCCAF pour accompagner la coopération entre Chambres consulaires du Nord et du Sud ». Les Chambres d'agriculture africaines pourront ainsi bénéficier des enseignements liés aux réalisations à l'origine de l'essor de l'agriculture française ces cinquante dernières années. »

Fait à Blois le 3 mars 2014.

Approuvé par : M. Guy Vasseur, Président, APCA ; M. Bakary Togola, Président, APCA du Mali ; M. Janvier Mongui Sossomba, Président, CAPEF du Cameroun ; M. Sindou Bamba, Président, CNA de Côte d'Ivoire ; M. Baboucar Bob, Président, CCIA de Fatick ; M. Arouna Lawani, 1er Vice-président, CNA du Bénin ; M. Khalil Djalal, Vice-président, CCIAMA du Tchad.